Nations Unies
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
QUARANTE-TROISIÈME SESSION
Documents officiels*

COMMISSION POLITIQUE SPECIALE
21e séance
tenue le
8 novembre 1988
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 21e SEANCE

Président : M. NOWORYTA (Pologne)

SOMMAIRE

POINT 140 DE L'ORDRE DU JOUR : SCIENCE ET PAIX

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/SPC/43/SR.21
10 novembre 1988

ORIGINAL : FRANCAIS

11P.

Best Copy Available

La séance est ouverte à 10 h 35.

POINT 140 DE L'ORDRE DU JOUR : SCIENCE ET PAIX (A/43/151; A/SPC/43/L.9)

1. M. GUTIERREZ (Costa Rica), expliquant les raisons pour lesquelles son pays a jugé nécessaire de demander l'inscription de ce nouveau point à l'ordre du jour de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale, rappelle qu'en 1986, dans le cadre de l'Année internationale de la paix, une association internationale de scientifiques, créée à l'initiative du mathématicien Hendrick Bramhoff de l'Université de Hambourg, a proposé de célébrer une Semaine internationale des scientifiques pour la paix. Cette manifestation avait pour objet d'encourager les progrès de la science au profit de la paix et du bien-être de l'humanité.

2. La célébration de cette Semaine des scientifiques pour la paix a connu au cours de ses deux premières années un succès croissant : des conférences, séminaires et débats ont été organisés, des programmes de télévision diffusés dans de nombreux pays; des groupes et comités ont été créés pour étudier des sujets tels que le contrôle des armements, les accords de désarmement, l'élimination des risques de guerre nucléaire, les aspects économiques, sociaux et psychologiques de la course aux armements, le problème de la faim dans le monde et la protection de l'environnement.

3. En 1987, l'Association, qui regroupait alors plus de 30 organisations, a souhaité que les Nations Unies célèbrent officiellement cette Semaine des scientifiques pour la paix et, à cette fin, a sollicité le concours du Gouvernement du Costa Rica, qui avait été à l'origine de la proposition visant à déclarer une Année internationale de la paix, et dont le Président venait de recevoir le prix Nobel de la paix. Le Président du Costa Rica, fidèle au mandat que lui a confié le peuple costa-ricien d'oeuvrer à l'instauration d'un monde sans guerre et d'une paix solide et durable a donc présenté une demande tendant à ce que chaque année, la semaine du 11 novembre soit consacrée à la question institulée "Science et paix".

4. La science a un double rôle : théorique, d'une part, dans la description des phénomènes que l'on observe et leur explication, pratique, d'autre part, dans les applications découlant des progrès de la science. Ces deux aspects sont étroitement liés. L'exemple le plus éclatant à cet égard est celui de la théorie de la relativité, solution d'un problème de physique pure dont les applications techniques ont rendu possible la guerre nucléaire. La science ne peut donc rester étrangère aux conséquences qu'elle peut entraîner et les scientifiques se posent la question de savoir à quelles fins sera utilisée leur recherche. De même, les sociétés savent bien que les progrès de la science, qui permettent d'améliorer la vie humaine, peuvent également contribuer à la destruction de toutes les formes de civilisation et de la vie même. Il faut donc contrôler et maîtriser les applications de la science et, selon les termes du Président de la République française, dans l'allocution prononcée devant l'Assemblée générale, "fonder l'éthique du troisième millénaire".

5. Il existe une relations directe entre l'activité scientifique et le développement et il faut craindre, comme l'a déclaré le Ministre des relations extérieures du Costa Rica devant l'Assemblée générale lors du débat général, "que

(M. Gutierrez, Costa Rica)

le bien-être découlant des découvertes scientifiques et techniques ne bénéficie qu'à un groupe restreint d'habitants de la planète et que la science et la technique ne servent qu'à promouvoir l'extermination de l'être humain et la destruction de ses biens. Mais ce qui est surtout préoccupant, c'est que le monde en développement a facilement accès aux progrès techniques de caractère militaire et que les pays qui manquent des ressources nécessaires pour nourrir leurs peuples engagent des dépenses militaires disproportionnées et sans aucun rapport avec les sommes infimes qu'ils consacrent à l'éducation ou à la santé". D'où la nécessité d'orienter les progrès scientifiques au profit du monde en développement.

6. Le fait que l'Association des scientifiques pour la paix ait estimé que ce mouvement avait besoin d'une résolution des Nations Unies pour acquérir une légitimité mondiale met en relief le rôle que l'Organisation, en tant qu'organe international d'établissement et de maintien de la paix, doit jouer dans la promotion de la science et de sa contribution à la paix. L'examen de la relation entre la science et la paix est la suite logique de la proclamation de l'Année internationale de la paix.

7. Présentant ensuite, au nom de ses auteurs, auxquels se sont joints le Brunéi Darussalam et la Roumanie, le projet de résolution A/SPC/43/L.9, le représentant du Costa Rica rappelle que la date retenue pour la célébration chaque année de la Semaine internationale de la science et de la paix vise à conserver la date de la première Semaine internationale des scientifiques pour la paix de manière à créer une tradition et qu'ainsi augmente chaque année le nombre d'organisations qui participent aux activités. Dans le projet de résolution, il est instamment demandé aux Etats Membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales d'encourager l'organisation, au cours de cette semaine, d'activités visant l'étude et la diffusion d'informations sur les liens entre le progrès de la science et de la technologie et le maintien de la paix et de la sécurité. Les Etats Membes sont aussi priés de promouvoir la coopération internationale entre scientifiques en favorisant l'échange d'experts et d'informations, et le Secrétaire général est prié d'appeler l'attention sur l'importance de la Semaine internationale, d'inviter les Etats Membres à l'informer de leurs activités et initiatives et de présenter un rapport à l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session. Le projet de résolution n'entraînera aucune incidence financière sur le budget-programme.

8. En conclusion, le représentant du Costa Rica remercie toutes les délégations qui ont parrainé le projet de résolution A/SPC/43/L.9 et espère qu'il sera adopté sans qu'il soit procédé à un vote.

9. M. DHOUBHADEL (Népal) dit que pour créer les conditions propices à la paix, il faut modifier les conditions économiques et sociales inéquitables qui règnent dans de nombreuses parties du monde et sont source de mécontentement, de troubles et de conflits. A cet égard, la science, de par son caractère universel, peut jouer un rôle de premier plan. Malheureusement, dans le monde actuel, divisé en blocs hostiles, les ressources scientifiques et techniques sont utilisées dans l'intérêt et au profit des pays industrialisés. Les deux tiers de la population mondiale qui vivent dans les pays en développement disposent de 5 % seulement des capacités

(M. Dhoubhadel, Népal)

techniques et scientifiques mondiales. Une grande partie de ces ressources est absorbée par les dépenses militaires qui atteignent 1 000 milliards de dollars par an, soit 20 fois plus que le montant total de la coopération fournie au monde en développement. La communauté internationale doit donc veiller à ce que les réalisations scientifiques et techniques ne soient pas utilisées à des fins de destruction, mais orientées au profit du développement du grand nombre de pays qui luttent pour satisfaire les besoins essentiels de leur population et répondre aux autres exigences du développement socio-économique national.

10. Conscient du rôle crucial que jouent la science et la technique dans la promotion du changement économique et social, le Népal a créé en 1982 l'Académie royale népalaise de la science et de la technologie pour assurer le développement global du pays. Fermement convaincu que la paix et les utilisations pacifiques de la science sont une condition sine qua non du développement, le Népal propose que son territoire soit internationalement reconnu comme zone de paix, et ce, afin d'encourager la création d'autres zones de ce type dans le monde entier.

11. Le Népal est prêt à coopérer avec tous les autres pays de la région et les pays développés amis dans des domaines qui intéressent particulièrement les pays enclavés, tels que la mise en valeur des ressources en eau et des ressources minérales et naturelles, la maîtrise des inondations, la production de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'irrigation. Le Népal est également prêt à participer à tout effort scientifique visant à mieux comprendre le lien crucial et souvent fragile entre l'homme et l'environnement dans la région de l'Himalaya.

12. Au cours des dernières décennies, le système des Nations Unies a accordé une attention croissante au rôle que peuvent jouer la science et la technique dans le développement. Mais les activités menées par l'ONU et ses institutions spécialisées, bien que souvent novatrices, n'ont pas rencontré le succès escompté et les efforts du monde en développement pour bénéficier des avantages de la science et de la technique ont été frustrés.

13. La Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, tenue à Vienne en 1979, avait élaboré, à la suite de délibérations intensives auxquelles les pays en développement avaient participé activement, un programme d'action mettant l'accent sur le renforcement des capacités scientifiques et techniques des pays en développement, la restructuration des relations scientifiques et technologiques internationales, le renforcement du rôle du système des Nations Unies et l'augmentation des ressources financières. Mais les fonds mis à la disposition du programme sont nettement insuffisants. Certains pays membres, notamment les pays riches, retirent leur appui à certaines institutions spécialisées et des tendances récentes témoignent d'une érosion de la crédibilité de l'aide fournie dans le cadre des Nations Unies.

14. La science et la technique ne doivent pas être utilisées à des fins de domination ou de destruction. Il faut donc intensifier les efforts pour parvenir à des accords sur une réduction drastique des armes nucléaires, la prévention de l'extension de la course aux armements dans l'espace, la réduction des armes classiques, et l'interdiction de l'emploi des armes chimiques. Il faut aussi

(M. Dhoubhadel, Népal)

réduire l'écart sans cesse croissant entre pays en développement et pays développés. Ces derniers en particulier ont la responsabilité morale de veiller à ce que ces inégalités ne s'accentuent pas. A cette fin, il faut accroître et mieux coordonner l'aide internationale et l'orienter vers les objectifs nationaux de développement. L'ONU et ses organismes ont un rôle de premier plan à jouer pour la promotion des capacités autochtones, favorisant ainsi les utilisations pacifiques de la science et démontrant sa réelle valeur dans la recherche de la paix mondiale. A cet égard, la délégation népalaise se félicite de l'appel lancé aux ingénieurs chimistes et chercheurs du monde entier par les participants au troisième Congrès national de chimie de Roumanie (A/SPC/43/2).

15. M. SMIRNOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) dit que l'Union soviétique a appuyé l'inscription à l'ordre du jour du point intitulé "Science et paix" car il est indispensable que les scientifiques du monde entier redoublent d'efforts pour résoudre les problèmes auxquels doit faire face l'humanité. Grâce aux progrès matériels de ces dernières décennies, de nombreux problèmes ont pu être résolus en matiè d'alimentation, d'éducation, de logement et de santé. Cependant, la communauté internationale n'a pas réussi à intégrer la science dans la recherche d'une solution aux problèmes mondiaux. La révolution scientifique et technique n'a pas suivi la révolution spirituelle et morale. En ce qui concerne la fonction internationale de la science, il faut surmonter les tendances à la monopolisation des résultats de la science et de la technique et empêcher que la révolution scientifique ne sépare les peuples en fonction de leur niveau de vie.

16. D'autres problèmes sont causés par les moyens scientifiques et techniques de destruction massive, qui entraînent une situation d'instabilité politique dans le monde. En outre, même les moyens scientifiques qui n'ont pas un caractère militaire peuvent réduire le niveau actuel de sécurité, comme le montrent les accidents survenus dans les centrales nucléaires, notamment à Tchernobyl. Ces incidents affectent les intérêts de nombreux pays, créent une instabilité politique et peuvent parfois avoir des conséquences imprévisibles. C'est pourquoi la délégation soviétique estime que la coopération internationale dans le cadre des problèmes concernant la science et la paix a une importance primordiale.

17. La science exerce une influence croissante sur la politique, et il faut en tenir compte dans les efforts politiques communs visant à renforcer la paix et la sécurité sur la planète. Il faut donc créer un système de copération qui permette d'empêcher ou d'atténuer les conséquences d'erreurs politiques dans les options pour l'avenir, sur une base scientifique. Toutefois, il faut constater qu'à l'heure actuelle, la coopération scientifique se divise en un certain nombre d'éléments séparés. Afin de lutter contre l'instabilité de l'économie mondiale, la communauté internationale devrait mettre en place un système efficace où la coordination des activités scientifiques et techniques pourrait jouer un rôle décisif.

18. Les échanges d'informations entre scientifiques et les objectifs positifs pour l'humanité de la recherche scientifique contribuent objectivement au processus de paix. L'Union soviétique estime que l'examen du point concernant la science et la paix permet de reconnaître l'importance de la science pour la paix et la sécurité,

(M. Smirnov, URSS)

par l'intermédiaire du désarmement. L'Organisation des Nations Unies devrait jouer un rôle plus important dans les questions relatives à la science et à la paix. On pourrait donc envisager de créer, sous l'égide de l'Organisation, un conseil consultatif mondial composé d'intellectuels du monde entier.

19. L'Union soviétique estime qu'il faut relancer les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la science et de la technique afin de donner à cet aspect de la coopération internationale un caractère correspondant aux besoins croissants de nombreux pays. A cet égard, l'Union soviétique a proposé l'élaboration, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies, d'une stratégie mondiale pour les progrès scientifiques et techniques jusqu'à l'an 2000. Une telle stratégie est nécessaire parce que la nature de ces progrès s'est radicalement transformée au cours des dernières décennies : il y a une plus grande intégration de la science et de la production, l'activité scientifique et technique est devenue plus intensive et ses éléments prioritaires se sont renforcés. Ce processus s'accélère également au niveau international, comme le montrent le programme complexe pour les progrès scientifiques et techniques des pays membres du CAEM jusqu'à l'an 2000, le Programme EUREKA et d'autres. Le rôle de coordination des activités de la stratégie mondiale devrait incomber au Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement, qui pourrait examiner les dispositions fondamentales de la stratégie afin de déterminer les objectifs prioritaires de coopération.

20. L'Union soviétique a déclaré son intention de mettre à la disposition des scientifiques du monde entier la station de radar de Krasnoyarsk. A cet égard, l'Unesco pourra créer un groupe scientifique international qui déciderait de la manière de procéder aux recherches spatiales sur cette base. Les scientifiques soviétiques sont prêts à prendre contact avec les organisations internationales afin de mettre en pratique cette idée. L'Union soviétique réitère la proposition faite à la dernière session de l'Assemblée générale en vue d'organiser un cycle de réunions extraordinaires sur la sécurité écologique, et elle espère que cette proposition rencontrera l'agrément des délégations.

21. Les scientifiques soviétiques ont appuyé les initiatives visant à l'adoption par la communauté scientifique de mesures coordonnées afin d'empêcher la guerre nucléaire, de résoudre les problèmes mondiaux, de promouvoir la coopération sur Terre et dans l'espace et d'utiliser la science et la technique à des fins humanitaires, dans l'intérêt de la civilisation. En outre, la délégation soviétique appuie le projet de résolution A/SPC/43/L.9 émanant du Costa Rica. L'Union soviétique continuera à rechercher activement les moyens d'unir les efforts de tous les Etats afin d'utiliser la science et la technique uniquement à des fins pacifiques en vue de résoudre les grands problèmes économiques et sociaux. Ce faisant, elle s'inspire d'une déclaration de Mikhail Gorbatchev, selon laquelle il est indispensable de créer dans le monde une atmosphère morale dans laquelle la course aux armements, les affrontements, les dangers militaires et la militarisation de la société seront considérés comme des défis lancés à la communauté mondiale.

22. M. POUKRE-KONO (République centrafricaine) dit que l'intérêt que porte la République centrafricaine au point 140 procède de son désir d'unir sa voix à celles des autres Etats qui estiment que le moment est venu de tout mettre en oeuvre pour infirmer l'adage selon lequel "qui veut la paix, prépare la guerre", adage dont l'application a souvent amené les Etats à s'engager dans une course effrénée aux armements au détriment du bien-être de leurs peuples.

23. A l'aube d'une ère nouvelle qui laisse bien augurer de l'instauration d'une paix durable fondée sur la justice, il faut que les Etats prennent conscience de la nécessité de renforcer leur coopération dans le domaine scientifique pour stimuler le processus de développement et promouvoir la cause de la paix dans le monde.

24. Certaines utilisations de la science continuent de faire peser sur l'homme et son environnement une grave menace, ce qui a amené la communauté internationale à prendre des mesures pour se protéger. A ce propos, l'intérêt accordé aux points 75 et 78 de l'ordre du jour de la Commission (Effets des rayonnements ionisants et Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace) montre que la communauté internationale prend cette menace très au sérieux.

25. D'énormes quantités d'armes nucléaires sont aujourd'hui entreposées dans le monde, la prolifération des armes chimiques est devenue une pratique courante, les essais nucléaires ne semblent pas sur le point de cesser et le déversement des déchets toxiques est devenu un véritable fléau. Alors que la faim, les maladies, les catastrophes naturelles font chaque jour de nombreuses victimes, il convient de se demander pourquoi les énormes ressources que les nations consacrent à asseoir leur hégémonie ne sont pas utilisées pour sauver des vies humaines, assurer la pérennité de la civilisation et défendre les valeurs fondamentales que sont le droit à l'existence, à la paix et à la liberté.

26. L'assistance des pays industrialisés aux régions pauvres du monde devrait inclure une aide accrue dans le domaine scientifique, car il y va de la paix et de la stabilité dans ces régions. Et si les effets des cyclones, des inondations, des infestations de criquets pèlerins, de la sécheresse et des épidémies dont sont victimes les pays du tiers monde sont si catastrophiques, c'est parce que ces pays ne disposent pas des moyens efficaces pour lutter contre ces fléaux. Il n'est sans doute pas inutile à cet égard de rappeler l'appel lancé par le chef de la délégation de la République centrafricaine à tous les hommes de bonne volonté pour qu'ils unifient leur génie et leurs forces, parlent le langage de la paix et disent non à la guerre et à la misère, et pour que leur foi en la Charte des Nations Unies et en une humanité meilleure soit de plus en plus manifeste.

27. M. TANASIE (Roumanie) dit que la Roumanie a maintes fois affirmé à la Commission politique spéciale et dans d'autres organes des Nations Unies sa ferme conviction que la paix et la sécurité internationales et l'avènement d'un monde sans armes sont indispensables au développement indépendant de tous les pays, conformément aux voeux et aux intérêts de leurs peuples. L'examen du point 140 est une nouvelle occasion de souligner l'étroite relation entre la paix et la science et la nécessité de mettre d'urgence les réalisations scientifiques et techniques au service du développement économique et du bien-être de tous les peuples, de la stabilité, de la compréhension et de la coopération entre les nations du monde.

(M. Tanasie, Roumanie)

28. Deux mythes sont à l'origine de la course aux armements. Il y a d'abord la croyance que la sécurité d'un pays est assurée par la supériorité de ses forces militaires et de celles de ses alliés sur celles de ses adversaires. Or l'histoire montre que la course aux armements débouche presque toujours sur des conflits. L'autre mythe est que les dépenses militaires, en favorisant la création d'emplois et en stimulant le progrès technique dans le domaine commercial, contribuent à la croissance économique. Tel n'est pas l'avis de la plupart des hommes de science qui considèrent que c'est seulement en consacrant toutes les ressources disponibles aux activités civiles qu'il sera possible de promouvoir le développement économique, la compétitivité et le bien-être des nations. Bien plus, les biens et les services militaires ont un coût économique exorbitant. A court terme, leur production se fait au détriment de celle des biens de consommation; à long terme, c'est la capacité de production des pays elle-même qui est en jeu, car les dépenses militaires détournent du secteur civil des compétences scientifiques qui sont d'une importance capitale pour le développement technologique.

29. Comme le font observer les auteurs de l'étude sur les conséquences économiques et sociales de la course aux armements et des dépenses militaires (A/43/368), le secteur militaire absorbe environ 25 % des ressources consacrées dans le monde à la recherche-développement. Qui plus est, le lancement de nouveaux grands projets militaires risque de provoquer un véritable exode interne de compétences du secteur civil vers le secteur militaire.

30. Pour remédier aux effets catastrophiques de ce gaspillage inouï de fonds et de ressources humaines, les gouvernements et la communauté scientifique devront aborder les problèmes dans une optique nouvelle. Les scientifiques peuvent, à cet égard, contribuer grandement à la conversion des activités militaires en activités civiles. Ils peuvent en outre prendre une part active au processus de désarmement, notamment dans le domaine nucléaire, en apportant leur concours à la vérification du contrôle des armements, comme ce fut le cas dans le cadre du Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée.

31. Il est encourageant de constater qu'un nombre croissant de scientifiques, dont certains font partie d'établissements militaires, remettent actuellement en question certaines idées reçues, en affirmant que c'est à travers le désarmement plutôt que par une course aux armements effrénée que la sécurité peut être le mieux garantie. Cet état d'esprit s'est, par exemple, manifesté à l'occasion du troisième Congrès national de chimie de Roumanie. Les participants à ce congrès ont demandé instamment à la communauté scientifique internationale (voir document A/SPC/43/2) d'oeuvrer pour mettre les fruits de la recherche scientifique au service du développement pacifique de toutes les nations et de s'opposer fermement à la production et au perfectionnement des armes chimiques.

32. Le Comité national des scientifiques pour la paix, mis en place en 1981 par les scientifiques et chercheurs roumains, sous l'égide du Président Ceaucescu, oeuvre sans relâche pour faire prendre aux scientifiques conscience de la responsabilité qui leur incombe et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la cause du désarmement, de la paix et de la compréhension mutuelle. La coopération

(M. Tanasie, Roumanie)

internationale dans le domaine scientifique est d'ailleurs le seul moyen de garantir que l'énorme potentiel de la science et de la technique soit mis au service du développement économique et social et de protéger l'environnement.

33. Dans le cadre de la révolution scientifique et technique sans précédent que connaît le monde, deux considérations revêtent une importance vitale : il y a d'une part le souci de veiller à ce que la science et la technique soient utilisées exclusivement au bénéfice de l'humanité et, d'autre part, la conviction que le développement et le maintien de la paix dans le monde passent par une intégration rapide de tous les pays de façon que tous les membres de la communauté internationale tirent parti des bienfaits de la science. A cet égard, le transfert des techniques des pays développés aux pays en développement est d'une importance vitale pour l'avenir de l'humanité. Pour la délégation roumaine, la question qui se pose n'est pas seulement de savoir comment faire en sorte que les techniques nouvelles cessent de nourrir une course aux armements effrénée; il s'agit aussi d'instaurer un climat où les hommes ne se sentiront plus contraints de concevoir, de fabriquer, d'acheter ou d'utiliser des armes.

34. La délégation roumaine appuie le projet de résolution A/SPC/43/L.9.

35. M. LAPITSKI (République socialiste soviétique d'Ukraine) dit que la science a toujours joué un rôle de premier plan dans le développement de la société humaine. La révolution scientifique et technique actuelle a permis à l'humanité d'accomplir des progrès considérables, mais a également créé les moyens d'anéantir la civilisation. Dans ces conditions, tout comme les hommes d'Etat et les hommes politiques, les hommes de science ont une mission importante à accomplir. La RSS d'Ukraine note avec satisfaction que les scientifiques interviennent de plus en plus souvent contre la course aux armements et en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. A cette fin, ils ont créé de nombreuses organisations nationales et internationales, comme le mouvement Pugwash ou l'Organisation internationale des médecins du monde pour la prévention de la guerre nucléaire. Le forum international représentatif pour un monde non nucléaire et pour la survie de l'humanité, tenu en février dernier à Moscou, a eu un grand écho et a abouti à la création d'un fonds international pour la survie et le développement de l'humanité, qui a pour objet de contribuer à la réalisation de projets de recherche sur le développement, la culture, le désarmement et l'écologie. La proclamation par l'Organisation des Nations Unies de l'Année internationale de la paix a eu une grande importance pour les efforts des scientifiques en faveur de la paix, auxquels participent les scientifiques de la RSS d'Ukraine.

36. La délégation ukrainienne estime qu'il est important d'accroître la contribution de la science à la paix et à la sécurité internationales. La solution des grands problèmes auxquels doit faire face l'humanité exige une action commune des hommes politiques et des hommes de science, et en particulier de ceux qui connaissent les conséquences funestes des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Les scientifiques ont également pour tâche de faire mieux comprendre les tendances du développement pacifique et l'unité fondamentale du monde et des peuples. Etant donné le danger de guerre nucléaire, les relations

(M. Lapitski, RSS d'Ukraine)

internationales doivent être humanisées et avoir une dimension morale. Il faut affirmer la primauté des valeurs humaines et le droit des peuples de choisir leur régime social et politique. La RSS d'Ukraine attache une grande importance à l'élargissement des contacts et des échanges libres d'idées entre les scientifiques de différents pays. La coopération entre hommes de science en vue de renforcer la paix et leur influence positive sur la politique détermineront dans une large mesure si le progrès scientifique et technique suivra une voie pacifique, si ce potentiel sera utilisé pour empêcher les catastrophes écologiques et résoudre des problèmes comme le sous-développement, la faim et les épidémies.

37. La délégation ukrainienne estime que les efforts déployés dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies pour coordonner et stimuler la coopération entre Etats dans le domaine scientifique doivent être intensifiés. A cet égard, dans le cadre de la stratégie mondiale pour la coopération scientifique et technique jusqu'à l'an 2000 proposée par l'Union soviétique à la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, il serait possible d'envisager la création, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, de groupes internationaux de recherche scientifique afin d'étudier les problèmes les plus importants qui entravent le progrès scientifique et technique, en tenant compte des besoins des pays en développement. La célébration annuelle, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, d'une semaine internationale de la science et de la paix renforcerait ces efforts. Les tendances positives des relations internationales permettent d'espérer la victoire de la raison humaine et des efforts pour sauver la vie sur terre. Il incombe à l'Organisation des Nations Unies de tout faire pour que la réflexion scientifique contribue activement à la réalisation de cet objectif.

38. M. RUDNIK (République socialiste soviétique de Biélorussie) dit que le progrès scientifique et technique a atteint un niveau autrefois inimaginable. En regroupant toutes les ressources dans ce domaine, il est possible d'éliminer l'analphabétisme, la malnutrition et la maladie. C'est pourquoi la RSS de Biélorussie se félicite de l'initiative contenue dans le projet de résolution A/SPC/43/L.9, relatif à la science et à la paix, et appuie ce projet en espérant qu'il pourra être adopté sans vote.

39. M. GORAJEWSKI (Pologne) fait observer que la session en cours de l'Assemblée générale se tient à un moment où de nombreux signes laissent présager un règlement rapide des conflits meurtriers qui déchirent le monde. Mais la paix ne pourra être instaurée qu'au prix d'énormes efforts, aussi bien de la part des gouvernements que du grand public. La communauté scientifique joue un rôle d'avant-garde dans ce processus, et le point proposé par le Costa Rica met, à juste titre, l'accent sur la contribution déterminante qu'elle peut apporter en la matière.

40. La délégation polonaise souscrit entièrement aux objectifs visés à travers l'examen du point 140 de l'ordre du jour, tels qu'ils ressortent du mémoire explicatif du Costa Rica. Il importe en effet de sensibiliser davantage le public aux incidences du progrès technique sur la sécurité internationale, d'encourager les hommes de science à se consacrer à des buts constructifs, de promouvoir le dialogue entre eux et les citoyens du monde sur ce grand thème qu'est la relation entre la science, la paix et la sécurité à l'ère nucléaire.

(M. Gorajewski, Pologne)

41. Il importe au plus haut point d'axer l'effort scientifique sur les techniques à usage civil. En comparaison de ce qu'absorbe la recherche militaire, bien faibles sont en effet les ressources consacrées à la recherche-développement pour la mise au point de technologies servant à appuyer le processus de règlement pacifique des différends, à réduire les risques de guerre accidentelle, à promouvoir la paix et la sécurité et à renforcer les mécanismes internationaux de désarmement. Comme l'a souligné le Secrétaire général lors de la Conférence des organisations non gouvernementales sur le rôle de l'ONU dans le règlement des conflits, le maintien de la paix et de la sécurité mondiales, un nombre considérable d'hommes de science sont employés dans le cadre de projets militaires, alors que leurs talents pourraient être utilisés à bien meilleur escient.

42. Après avoir rappelé les objectifs du projet de résolution A/SPC/43/Rev.9, dont la Pologne est coauteur, M. Gorajewski se déclare convaincu que son adoption et la proclamation d'une "Semaine internationale de la science et de la paix" favoriseront un effort concerté de la communauté scientifique en faveur de la paix et permettront d'assurer un vaste appui à la réalisation de cet objectif primordial.

43. Le PRESIDENT invite la Commission à prendre une décision sur le projet de résolution A/SPC/43/L.9.

44. Le projet de résolution A/SPC/43/L.9 est adopté sans qu'il soit procédé à un vote.

45. Mme BARISH (Costa Rica) remercie toutes les délégations qui ont exprimé leur appui aux importantes initiatives énoncées dans le projet de résolution.

46. Le PRESIDENT dit que la Commission a ainsi achevé l'examen du point 140.

La séance est levée à 11 h 55.